

DECLARATION au 15/10/2017 des collectifs et associations : Aunamendi, Club Alpin Français (CAF) Bayonne, Ideki , Larrun ez Hunki, Larrun Patrimoine Commun, ACE, Cade et Sepanso (associations agréées environnement) OCL-Oiseaux Col Libres, Saiak, Suaski, TeamRhuners...etc.....et nombre de citoyens associés en une pétition de + de 5000 signatures..

...Responsables d'activités multiples: sportives, éducatives, civiques, culturelles, de protection des espèces, (faune et flore), de l'environnement, du patrimoine, habitants et citoyens du Pays basque, nous sommes utilisateurs à part entière d'un site patrimonial exceptionnel et totalement concernés par le devenir de la Montagne de LARRUN/la RHUNE .

- Nous ne pouvons accepter aujourd'hui qu'au travers d'un projet de rénovation, un interlocuteur à plus forte raison public s'attribue le droit de transformer fondamentalement le massif pour des raisons essentiellement commerciales.

- Le Projet Larrun 2020 du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, dont la gestion est déléguée à l'EPSA (Etablissement public des Stations d'Altitude gérant les infrastructures du Petit-train, et des stations de Ski de Gourette et Arette) s'élève à 43 millions d'euros (36,9 H.T) . Il comporte l'aménagement de nouveaux parkings, la mise en service de 2 nouveaux trains, la réfection des voies, la rénovation des wagons, l'enfouissement de conduites d'eau, de réseaux cablés et électriques, le réaménagement de l'accueil en gares de départ et d'arrivée, celui du plateau supérieur avec la création d'une passerelle métallique suspendue , enroulant le sommet, des toboggans, gradins, modules d'escalades, de l'installation permanente ou pose sur site de 2 trains couchettes (?)...la multiplication d'animations, de concerts de jour, de soirées...

- Nous percevons que sous couvert d'améliorations nécessaires, (toilettes, accès du public, handicapés, stationnements, sécurité..) il s'agit en fait de l'amplification d'un projet touristique/commercial dans le but d'accroître considérablement et le nombre de passagers et les recettes, collant explicitement à un large message touristique destiné à vendre le "Produit la Rhune - marque Pays-basque"...

- Nous disons NON ! La Rhune, n'est pas exclusivement un Produit commercial !

- NON car la RHUNE est à ce jour en situation de surfréquentation et ne peut accepter une massification !

- NON, car la Rhune est un Site Classé officiel, un massif en Natura 2000, labels de protections obtenus par nécessité, par le public, les habitants, avec le concours de nombre de partenaires, de Collectivités. Et ces publics attendent que cette protection perdure pour toutes ces espèces qui l'habitent, la faune, flore, les vestiges patrimoniaux présents.

Le massif est également porteur de l'identité et de l'histoire de notre Pays-basque qui n'est pas « produit à vendre par des spécialistes » !

Nous demandons que Larrun/La Rhune reste un site le plus naturel possible et que les aménagements nécessaires soient réalisés seulement à minima!

Nous sommes fiers de la Rhune, nous en sommes utilisateurs. Nous souhaitons la défendre à nouveau, partager nos enthousiasmes avec tous les publics, touristes, autochtones, promeneurs, familles, éleveurs, paysans, bergers, sportifs...nous souhaitons que l'équilibre des fréquentations actuelles soit préservé.

Nous demandons l'arbitrage de l'Etat, (courrier a été adressé au Ministre Nicolas HULOT , Députés (e) et Préfet 64 le 28/06/17).

Nous demandons aux Mairies d'Ascaïn, Bera, Sare, Urrugne, la CAPB Communauté d'Agglomération Pays Basque, les Conseillers (es) départementaux d'intervenir et de soutenir l'action de nos publics

Nous demandons au Président du Conseil Départemental Jean-Jacques LASSERRE de retirer ce projet.